



Plan d'action de Brisbane

Novembre 2014

Un plan pour la croissance

Le Plan d'action de Brisbane expose les mesures individuelles et collectives prises afin de parvenir à une croissance forte, durable et équilibrée, et vient compléter le communiqué des dirigeants. Ces mesures sont décrites plus en détail dans nos stratégies de croissance.

Cette année, nous avons redoublé d'efforts pour atteindre notre objectif, soit une croissance forte, durable et équilibrée. Compte tenu de la reprise cyclique d'une faiblesse décevante suite à une profonde récession, de la capacité de production affaiblie des principales économies et des vulnérabilités héritées de la crise financière, nous devons adopter une stratégie intégrée pour stimuler la croissance.

Notre approche reconnaît le rôle important que joue la politique macroéconomique dans le soutien de l'économie mondiale, et nous avons changé progressivement la façon dont nous élaborons les politiques structurelles et d'investissement en vue de stimuler la croissance à court et à moyen terme.

Premièrement, nous nous sommes fixé l'objectif ambitieux d'augmenter, d'ici 2018, le PIB des pays du G-20 de plus de deux pour cent au-dessus de la trajectoire établie dans les Perspectives de l'économie mondiale du FMI d'octobre 2013 (la Déclaration de Sydney).

Deuxièmement, nous avons adopté une méthode commune et structurée pour l'élaboration de nos stratégies de croissance, qui découlent directement d'une évaluation des enjeux stratégiques mondiaux effectuée par les membres, avec l'appui des organisations internationales, au début de l'année. Nous avons choisi les thèmes en fonction des domaines où les gains potentiels au chapitre de la croissance étaient les plus importants. Nous avons convenu de travailler ensemble pour mettre de l'avant des mesures stratégiques en matière d'investissements, de concurrence, de commerce et d'emploi, en plus de politiques macroéconomiques. Nous avons également veillé à ce que nos politiques économiques et du travail soient compatibles et permettent la création d'emplois de qualité et la promotion d'une croissance inclusive. Par conséquent, chaque membre a élaboré une stratégie de croissance détaillée articulée autour de ces thèmes, et nous avons bénéficié d'examen intensifs par les pairs dans ces domaines.

Troisièmement, nous avons resserré notre coopération stratégique. Nous disposons d'une évaluation conjointe de nos enjeux et de nos priorités stratégiques. Nous sommes déterminés à accroître notre coopération en vue de : donner un nouvel élan considérable à l'économie mondiale; stimuler la demande et l'emploi; obtenir une croissance durable et plus équilibrée, tant à l'interne qu'à l'externe. Nos politiques structurelles et macroéconomiques s'appuient mutuellement et s'attaquent aux défis de l'offre et de la demande. Notre approche intégrée est axée sur la progression vers un cadre stratégique plus équilibré. Nous poursuivrons nos efforts afin de faciliter les retombées positives et nous reconnaissons la nécessité d'éviter les répercussions négatives.

En agissant de façon décisive, en mettant en œuvre nos mesures de politiques publiques en temps opportuns et en respectant nos engagements, nous pouvons renforcer la reprise économique et accroître la confiance. Nos actions renforceront le développement économique et permettront à tous de bénéficier d'une économie plus solide et résiliente. La croissance au sein du G-20 aura des retombées positives sur les pays en développement et les pays à faible revenu. Ces retombées contribueront aux efforts que déploient ces pays pour lutter contre la pauvreté et aideront à stimuler leur croissance économique.

La croissance doit s'appuyer sur un système financier plus solide et résilient. Nous agissons afin d'éliminer les répercussions de la crise en établissant des bases saines pour les systèmes financiers, en redressant les bilans des secteurs publics et privés, et en assurant le maintien de l'efficacité des filets de sécurité mondiaux.

Nous sommes prêts à utiliser tous les leviers de politiques publiques afin de susciter la confiance et de stimuler la reprise.

État de l'économie mondiale

Nous saluons la concrétisation d'un certain nombre de développements positifs au sein de l'économie mondiale, surtout dus à une croissance plus rapide dans quelques grandes économies. Cependant, le rythme général de la croissance n'est pas satisfaisant, et l'économie mondiale est loin de notre objectif principal, soit une croissance forte, durable et équilibrée. Les niveaux d'endettement public et privé demeurent élevés. Les écarts de production sont toujours une réalité. La croissance est inégale et demeure insuffisante pour créer les emplois dont nous avons tant besoin. L'économie mondiale est limitée par une demande insuffisante, alors que de s'attaquer aux difficultés relatives à l'offre est la clé pour augmenter la croissance potentielle.

La croissance s'est améliorée dans certaines économies développées, notamment aux États-Unis, au Royaume-Uni et au Canada. Cependant, la reprise est modeste au Japon et dans la zone euro, et l'inflation est bien en deçà des cibles.

Bien que la croissance dans certaines des principales économies émergentes soit solide et de plus en plus durable, y compris en Chine et en Inde, elle ralentit dans d'autres pays. Plusieurs pays à faible revenu affichent de bons résultats.

La politique monétaire demeure accommodante dans les pays développés, appuyant de façon significative la reprise. Les pays mettent en place des stratégies budgétaires avec souplesse, en tenant compte de la conjoncture économique à court terme.

L'économie mondiale reste vulnérable aux chocs, une certaine fragilité financière demeure et les risques existants sont exacerbés par les tensions géopolitiques. Nous continuons de surveiller les effets à court et à long terme de la crise financière mondiale. Les économies sont aux prises avec une diminution de la croissance potentielle, reflet d'une baisse des investissements, d'un ralentissement de la croissance de la productivité, d'une augmentation du nombre de chômeurs et d'une baisse de la participation au marché du travail. Malgré tout, les ménages et les entreprises sont en général dans une bien meilleure situation financière qu'avant la crise. Les banques sont généralement mieux capitalisées, et les mesures prises en Europe pour créer une union bancaire ainsi que les récents tests de résistance constituent des étapes importantes pour rendre les banques plus résilientes et faciliter leur supervision.

La mise en œuvre de politiques pour faire face de façon exhaustive tant aux enjeux à court terme qu'à ceux à moyen terme pourrait renforcer davantage la reprise en suscitant la confiance et en augmentant la demande.

Cela démontre l'importance de disposer d'un plan clair qui réunit, en une combinaison appropriée, diverses interventions stratégiques.

Unir nos efforts pour stimuler la croissance économique et créer des emplois

L'état de l'économie mondiale exige une intervention stratégique globale et cohérente qui permettra de rétablir la demande à court terme, d'éliminer les contraintes au niveau de l'offre à moyen terme et de renforcer la confiance des consommateurs et des entreprises.

Nous avons élaboré des stratégies de croissance globales afin de relever ces défis. Les analyses menées par le FMI et l'OCDE indiquent que la mise en œuvre intégrale de ces stratégies permettra d'accroître notre PIB collectif de 2,1 pour cent jusqu'en 2018, soit un taux d'augmentation plus élevé que prévu dans le cadre des politiques en place au moment

du Sommet de Saint-Pétersbourg. Environ un quart de cette hausse résulte des retombées positives de la mise en œuvre simultanée de nos politiques. Les mesures que nous avons prises permettront également au PIB des pays non membres du G-20 de progresser de plus de 0,5 pour cent d'ici à 2018.

Nos stratégies de croissance permettent également de relever les principaux défis macroéconomiques à court et à moyen termes.

Nous avons proposé un ensemble de stratégies de croissance, composées de politiques macroéconomiques et structurelles. Les politiques macroéconomiques répondent aux préoccupations liées à la demande à court terme et les réformes structurelles visent à accroître le potentiel de croissance économique par la stimulation d'investissements publics et privés de meilleure qualité, notamment dans les infrastructures, la promotion de la concurrence, le renforcement des échanges commerciaux et la stimulation de l'emploi et de la participation. En outre, la combinaison de toutes ces mesures devrait permettre d'accroître la demande et de favoriser le rééquilibrage mondial.

Ce sont les pays membres du G-20, avec l'appui des organisations internationales, qui ont déterminé que ces mesures présentaient le plus grand potentiel de stimulation de la croissance. Nous avons ensuite soumis ces mesures à un processus solide et crédible d'évaluation par les pairs afin de nous assurer qu'elles étaient efficaces et bien ciblées. Nous remercions plus particulièrement le FMI et l'OCDE pour leur travail et nous leur demandons de continuer de nous accorder leur appui tout au long de ce processus.

Améliorer la coopération et les résultats macroéconomiques

Nous ferons en sorte que nos leviers de politique macroéconomique soient bien calibrés afin de renforcer la croissance, créer des emplois et réaliser le rééquilibrage mondial. Nous sommes conscients des répercussions de nos politiques macroéconomiques à l'échelle mondiale et nous comprenons leurs retombées positives et négatives possibles sur les pays du G-20 et sur les autres pays. Nous coopérerons pour gérer ces retombées.

Nous reconnaissons le rôle qu'a joué la politique monétaire pour soutenir la demande et répondre aux pressions sur la stabilité des prix de manière compatible avec les mandats des banques centrales.

La normalisation des politiques monétaires dans certaines économies avancées témoignera de l'accélération de la croissance économique et sera un signal positif pour l'économie mondiale. Nous sommes également conscients des autres conséquences possibles d'une telle normalisation, comme la volatilité excessive des taux de change et des prix des actifs qui peut être préjudiciable à la croissance économique.

Nos banques centrales ont pris l'engagement de calibrer soigneusement les paramètres de la politique monétaire et de les communiquer clairement. Nous renforcerons et perfectionnerons davantage nos cadres macroéconomiques, structurels et financiers stratégiques nationaux et nous prendrons d'autres mesures complémentaires, notamment des mesures macroprudentielles. Nous reconnaissons qu'une plus grande flexibilité des taux de change permettrait aussi de faciliter le rajustement de nos économies.

Nous continuerons à mettre en œuvre nos stratégies budgétaires avec souplesse de façon à tenir compte de la conjoncture économique à court terme et à ainsi appuyer la croissance économique et la création d'emplois, tout en assurant une trajectoire viable du ratio de la dette au PIB. Nous examinerons comment les changements dans la composition et la qualité des dépenses gouvernementales et des recettes publiques peuvent renforcer la contribution de nos stratégies budgétaires à la croissance économique.

Le rééquilibrage mondial soutenu reste l'une de nos grandes priorités pour l'avenir. Il est également important pour le rééquilibrage mondial de corriger pleinement les déséquilibres internes et de permettre aux taux de change de répondre aux facteurs économiques fondamentaux. Nous réaffirmons notre engagement à passer rapidement à des régimes de

taux de change fondés sur les marchés et à améliorer la flexibilité des taux de change en fonction des paramètres de base, et à éviter les décalages persistants des taux de change. Nous nous abstenons de procéder à des dévaluations concurrentielles et de cibler nos taux de change à des fins concurrentielles. Nous résisterons à toutes les formes de protectionnisme et nous maintiendrons l'ouverture de nos marchés.

Nous sommes conscients que la croissance économique est faible et inégale, et si les perspectives le justifient :

- tous les pays membres sont prêts à déployer une série de mesures macroéconomiques et structurelles qui s'ajouteront aux mesures prises dans le cadre de nos stratégies de croissance pour augmenter la demande et l'offre;
- les banques centrales qui doivent faire face à un taux d'inflation constamment moins élevé que prévu ou à un risque de déflation ont indiqué qu'elles examineront d'autres options d'intervention ainsi que la possibilité de politiques complémentaires pour gérer les risques qui pèsent sur la stabilité financière;
- les pays membres qui ont des besoins en investissements examineront les possibilités de nouveaux investissements, notamment dans les infrastructures, compatibles avec la viabilité budgétaire;
- les économies émergentes continueront à mettre en œuvre des mesures qui protègent leurs économies de la volatilité et les rendent plus résilientes;
- tous les pays membres feront en sorte que leurs interventions macroéconomiques continuent de s'inscrire dans des cadres à moyen terme, notamment en prenant des mesures budgétaires crédibles pour s'assurer de ne pas compromettre la confiance dans la viabilité des finances publiques.

Nous reconnaissons que le soutien de la demande à court terme est un complément, et non un substitut, aux réformes structurelles, lesquelles sont nécessaires pour augmenter notre potentiel de croissance économique, et que les réformes structurelles peuvent soutenir la demande en renforçant la confiance, en rehaussant la rentabilité, en stimulant les investissements et en créant plus d'emplois. Nous poursuivons notre collaboration pour trouver un juste équilibre entre les mesures à court terme et les mesures à moyen terme en vue de réaliser les objectifs de nos stratégies de croissance.

Accroître et encourager les investissements

Pour stimuler la demande et la croissance à moyen terme, il faut pouvoir compter sur des investissements. Dans le cadre de nos stratégies de croissance, nous nous sommes engagés à accroître l'investissement national et à améliorer l'environnement de financement, notamment les processus d'intermédiation, conditions sine qua non à la stimulation de l'investissement du secteur privé. La plupart des pays accordent une très haute importance à l'investissement dans les infrastructures puisque celui-ci peut appuyer à la fois la demande à court terme et la capacité d'approvisionnement à moyen terme. Cependant, il faut prêter une attention particulière au choix des projets et accorder la priorité à des investissements dans des infrastructures de qualité si nous voulons vraiment soutenir l'activité économique, accélérer la croissance et la création d'emplois et réaliser des gains au chapitre de la productivité de manière à générer des bénéfices aujourd'hui et à l'avenir. Dans le cadre de nos efforts pour mettre en œuvre nos stratégies de croissance, nous viserons à soutenir des investissements publics et privés de qualité, notamment en tirant pleinement parti du bilan du secteur public tout en contrôlant judicieusement les risques. De plus, nous appuierons les efforts déployés pour accroître la transparence des instruments du marché financier, comme la titrisation, et pour assainir ces instruments pour promouvoir le financement, surtout pour les petites et les moyennes entreprises (PME).

Nous nous félicitons du lancement des grands projets d'investissement en Argentine, en Australie, au Brésil, en Inde, en Corée, au Mexique, en Arabie saoudite et aux États-Unis

ainsi que des mesures prises par d'autres pays membres du G-20 et annoncées dans leurs stratégies de croissance. En outre, l'Union européenne a annoncé en octobre la mise en œuvre d'une initiative de premier plan qui va mobiliser des investissements publics et privés supplémentaires échelonnés de 2015 à 2017. Nous sommes en faveur d'une mise en œuvre rapide de ces projets.

Par l'intermédiaire de notre initiative mondiale en matière d'infrastructures, nous reconnaissons que nous sommes aux prises avec un manque à gagner au chapitre de l'investissement et de l'infrastructure au sein de l'économie mondiale, et ce problème est appelé à prendre de l'ampleur si nous n'agissons pas. Ainsi, nous adoptons une réponse concertée afin d'accroître l'investissement de qualité, surtout dans le secteur des infrastructures. Il y a de vastes opportunités pour attirer les capitaux du secteur privé et pour jumeler les investisseurs potentiels et les projets avec une plus grande précision. Nous nous attaquerons au manque de données et nous améliorerons la qualité de l'information sur la liste des projets d'actualité. De plus, nos efforts pour bonifier les investissements se poursuivront en 2015 et par la suite également dans le cadre de l'initiative mondiale en matière d'infrastructure. Nous respecterons nos engagements actuels et nous trouverons des moyens de mobiliser des fonds à long terme pour l'infrastructure. Par ailleurs, pour appuyer la mise en œuvre de cette initiative, nous convenons de créer un centre international d'infrastructure assorti d'un mandat de quatre ans. Nous maintiendrons nos efforts pour favoriser le financement des investissements à long terme par des investisseurs institutionnels, notamment au moyen de stratégies efficaces du G-20 et de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Nous continuerons également à collaborer avec les banques multilatérales de développement, et à encourager les banques nationales de développement, pour tirer profit au maximum de l'utilisation de leur bilan et accroître les sommes prêtées.

Nos interventions individuelles pour stimuler l'investissement sont énoncées dans nos stratégies de croissance. Ainsi, de nombreux membres :

- investissent directement et indirectement dans une infrastructure publique de qualité, tout en assurant une gestion adéquate des risques;
- misent sur des partenariats publics-privés pour accroître l'efficacité des investissements à l'égard de leur économie et pour amoindrir le fardeau de financement immédiat qui pèse sur les gouvernements, sans pour autant perdre de vue les dettes éventuelles et à long terme – cette façon de procéder est particulièrement importante dans un contexte de contraintes budgétaires;
- introduisent des incitatifs fiscaux pour accroître l'investissement;
- facilitent l'accès au financement pour les PME pour leur permettre de prendre de l'expansion et de créer des emplois.

De plus, certains membres prennent également les mesures suivantes :

- ils améliorent les cadres institutionnels et les cadres de réglementation pour renforcer leur climat d'investissement;
- ils élargissent leurs marchés financiers en appuyant de nouveaux produits financiers et en mettant au point des instruments qui favorisent la participation d'investisseurs institutionnels.

Nous misons sur des mesures pratiques visant à aider les pays en développement et les pays à faible revenu à accroître l'investissement et à préparer des projets d'infrastructure de qualité soutenus par des investissements de sources publiques et privées.

Enfin, nous reconnaissons que nous devons redoubler d'effort pour réduire les obstacles à l'investissement étranger direct, pour encourager les dépenses dans les infrastructures sociales et pour améliorer la gestion des investissements par le secteur public.

Promouvoir la concurrence

La concurrence est essentielle au bon fonctionnement des marchés. En retour, des marchés efficaces et équilibrés sont indispensables au renforcement de l'investissement du secteur privé, à la juste attribution des ressources et à l'accélération de la croissance économique. Dans ce même ordre d'idées, une politique bien étoffée en matière de concurrence, une application rigoureuse du droit de la concurrence et des réformes économiques axées sur la concurrence concourent toutes à l'accroissement de l'investissement et de l'emploi. La concurrence a un effet positif sur la productivité puisqu'un cadre solide en matière de concurrence s'accompagne des mesures incitatives voulues pour attirer sur le marché les entreprises les plus productives. Dans le secteur des services, la concurrence est souvent moins présente que dans d'autres secteurs et a le potentiel d'être utile à d'autres industries. Par ailleurs, c'est la concurrence qui pousse les entreprises à innover puisque celles qui doivent soutenir la concurrence font davantage preuve d'innovation que celles qui détiennent un monopole.

Nous sommes conscients que certaines règles inutiles nuisent à la concurrence, créent des obstacles à l'accès aux marchés et limitent la capacité concurrentielle de certaines entreprises. Par exemple, les PME font partie intégrante de notre économie et du dynamisme de celle-ci. Ainsi, des réformes qui favorisent la croissance des PME en leur offrant un environnement propice et en facilitant leur accès à différents secteurs, notamment par l'uniformisation des règles d'accès et de fonctionnement, rehaussent la compétitivité et le dynamisme de notre économie, encouragent la création d'emplois et stimulent une croissance plus inclusive et plus vigoureuse.

Les mesures que nous avons mises en œuvre individuellement pour promouvoir la concurrence sont énoncées dans nos stratégies de croissance. Ainsi, de nombreux membres :

- mettent en place des réformes axées sur les marchés des produits et des services;
- réduisent le fardeau réglementaire et la paperasse.

De plus, certains membres prennent aussi les mesures suivantes :

- ils atténuent les obstacles à l'accès aux marchés pour les nouvelles entreprises et ils restructurent leurs politiques en matière de concurrence;
- ils introduisent des mesures pour accroître la concurrence dans les industries de réseau;
- ils visent à accroître la facilité avec laquelle les entreprises font des affaires; par exemple, ils encouragent l'innovation et favorisent l'amélioration de la qualité des institutions judiciaires et administratives.

Ces réformes sont l'une des forces d'impulsion les plus puissantes pour la croissance économique. Nous sommes toutefois conscients que nous devons faire le nécessaire pour accroître la concurrence, réduire la réglementation inutile dans le secteur des services, renforcer la politique en matière de concurrence, atténuer les obstacles à l'accès au marché pour les entreprises et poursuivre la réforme des industries de réseau.

Stimuler les échanges commerciaux

Le commerce est un puissant moteur qui favorise la croissance, l'amélioration des niveaux de vie et la création d'emplois. Nos politiques doivent tirer pleinement parti de l'évolution des tendances au chapitre des échanges commerciaux. Les produits offerts sur le marché sont maintenant « fabriqués dans le monde » et les importations influent sur la capacité des pays d'exporter de manière concurrentielle. Les chaînes d'approvisionnement s'étendant sur de multiples marchés, la réglementation nationale a une incidence sur la décision des

entreprises d'investir dans un pays, d'y faire du commerce et d'y créer des emplois. Un réseau de transport efficace et des services logistiques peuvent aider les entreprises à devenir un maillon fort des chaînes de valeur mondiales. Tenir nos engagements à l'égard des politiques commerciales de nos stratégies de croissance favorisera une croissance plus inclusive, qui aura des retombées positives bien au-delà des pays du G-20, notamment les pays en développement.

Les initiatives particulières que nous mettons en œuvre pour accroître les échanges commerciaux sont énoncées dans nos stratégies de croissance. Tous les membres ont pris des mesures de facilitation du commerce, lesquelles simplifieront les formalités aux frontières, comme les douanes, et permettront une circulation plus libre et plus rapide des marchandises.

En outre, de nombreux membres :

- ont réduit les obstacles entravant l'accès aux services de facilitation du commerce dans nos économies, particulièrement au chapitre du transport, de la logistique et des services portuaires;
- s'emploient à intégrer les PME au sein de l'économie mondiale.

Par ailleurs, certains membres :

- ont pris des mesures pour réduire les obstacles non tarifaires;
- ont récemment conclu des accords de libre-échange qui créeront de nouveaux débouchés sur nos marchés.

Les réformes nationales pour stimuler la concurrence et promouvoir les investissements en infrastructure amélioreront également la capacité des entreprises de faire du commerce et de créer des emplois.

Résister au protectionnisme demeure un engagement fondamental du G-20. Nous demandons à l'OMC, l'OCDE et à la CNUCED de continuer de surveiller, conformément à leurs mandats, les mesures restrictives du G-20 en matière de commerce et d'investissements, et de nous en faire rapport tous les six mois, dans le but de mieux comprendre la nature des mesures protectionnistes adoptées depuis la crise financière mondiale et leur incidence sur le commerce et les investissements.

Améliorer l'emploi et la participation

À l'heure actuelle, plus de 200 millions de personnes dans le monde sont toujours sans travail, ce qui représente quelque 30 millions de personnes de plus qu'au début de la crise, et environ 75 millions de ces chômeurs sont des jeunes. De plus, bon nombre de personnes ont vu leur revenu stagner, et les inégalités de revenu demeurent un enjeu dans de nombreuses économies. Renverser ces tendances et créer des emplois de qualité est notre priorité absolue, et nos stratégies de croissance contribueront à sa réalisation. Nous avons chacun élaboré des plans d'emploi nationaux (lesquels sont joints au présent plan d'action), afin de relever les défis en matière d'emploi auxquels nous sommes confrontés. Nous nous assurerons que nos plans d'emploi s'harmonisent avec nos stratégies de croissance afin d'intégrer plus efficacement les politiques macroéconomiques et en matière de travail. Cela permettra d'accroître au maximum les avantages liés au changement structurel.

Une participation accrue de la population active stimule la croissance économique, augmente le revenu des ménages, favorise la consommation et encourage l'investissement. En revanche, le sous-emploi et le chômage structurel de long terme réduisent les possibilités et les revenus, nuisent à l'acquisition de compétences et freinent la croissance. Apporter un appui à nos populations, particulièrement les jeunes et les femmes, pour qu'ils trouvent des emplois de qualité et les conservent peut aussi procurer des avantages sociaux importants, soit l'augmentation des niveaux de vie, l'amélioration de la cohésion sociale et la

réduction des inégalités. Des gains importants peuvent être obtenus sur le plan du bien-être en menant une action concernant l'informalité et en améliorant la santé et la sécurité au travail, et nous renouvèlerons nos efforts à ces égards, en fonction de la conjoncture nationale.

Promouvoir une plus grande participation des femmes sur le marché du travail et améliorer la qualité de leur emploi favoriseront une croissance plus forte et plus inclusive. Pour y parvenir, nous avons convenu de réduire l'écart entre les taux de participation des femmes et des hommes de 25 pour cent d'ici 2025 dans nos pays respectifs, en fonction de la conjoncture nationale. Cette mesure permettra à plus de 100 millions de femmes d'intégrer le marché du travail, ce qui stimulera considérablement la croissance et réduira la pauvreté et les inégalités. Nous sommes conscients de l'importance de cet engagement, c'est pourquoi nous solliciterons l'appui d'organisations internationales, dirigées par l'OIT et l'OCDE, pour mesurer nos progrès.

Nous avons réitéré notre engagement collectif à lutter contre le chômage des jeunes qui, si aucune mesure n'est prise à cet égard, peut créer une situation défavorable durable pour les jeunes sur le marché du travail. Offrir aux jeunes un meilleur départ sur le marché du travail est une priorité pour tous les membres. Aussi est-il essentiel de garantir un accès à une éducation et à une formation de qualité et de favoriser le perfectionnement des compétences.

Les initiatives distinctes que nous mettons en œuvre pour améliorer l'emploi et la participation sont énoncées dans nos stratégies de croissance et nos plans d'emploi. Tous les membres ont pris des mesures pour accroître la participation des femmes et résorber le chômage chez les jeunes.

En outre, de nombreux membres :

- adoptent et renforcent des politiques qui favorisent l'entrepreneuriat et le perfectionnement des compétences et qui resserrent les liens entre l'éducation, la formation et les besoins en main-d'œuvre;
- s'emploient à résoudre les problèmes auxquels sont confrontés des groupes défavorisés, notamment les personnes handicapées et les chômeurs chroniques;
- prennent des mesures en ce qui concerne le chômage structurel de long terme, le sous-emploi et les emplois précaires de l'économie informelle;
- prennent des mesures pour améliorer les politiques en matière de santé et de sécurité au travail.

Par ailleurs, certains membres :

- prennent des dispositions pour établir ou augmenter le salaire minimum, améliorer le dialogue social et les filets de sécurité sociale;
- prennent des mesures pour simplifier la réglementation touchant le marché du travail et réduire les coûts de main-d'œuvre non salariaux.

Nous demandons aux ministres du Travail et de l'Emploi de rendre compte, en 2015, des progrès accomplis en ce qui concerne la réduction du chômage des jeunes, la diminution des écarts de participation sur le marché du travail, et la poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans de leur pays en matière d'emploi. Le nouveau Groupe de travail sur l'emploi établira un mandat et un programme de travail concernant ces priorités et d'autres éléments importants contribuant à accroître les niveaux d'emploi et de participation.

Nous sommes conscients que nous devons prendre d'autres mesures afin de promouvoir le capital humain, améliorer la souplesse du marché du travail dans certaines économies avancées, et favoriser l'emploi formel, particulièrement dans les économies émergentes.

Imputabilité

Nous accueillons favorablement le rapport d'évaluation de l'imputabilité de 2014, qui fait état des progrès que nous avons accomplis en ce qui a trait à nos engagements antérieurs en matière de réforme macroéconomique et structurelle.

La mise en œuvre de réformes structurelles importantes et la concrétisation d'engagements en infrastructure, ainsi que l'adoption de politiques macroéconomiques, sont essentielles pour renforcer la croissance et créer des emplois. Nous atteindrons notre objectif commun, soit d'accroître le PIB du G-20 de plus de deux pour cent, que lorsque nos réformes auront été entièrement mises en œuvre. Par conséquent, nous assurerons un suivi et nous nous tiendrons mutuellement responsables de la mise en œuvre de nos stratégies de croissance. Nous continuerons également d'apprendre de l'expérience des autres dans la réalisation de réformes structurelles innovatrices.

Nous axerons notre processus d'évaluation de l'imputabilité sur : la mise en œuvre de nos stratégies de croissance; les progrès réels accomplis quant à l'objectif de croissance de deux pour cent; les progrès accomplis à l'égard de notre but commun, soit de parvenir à une croissance forte, durable et équilibrée. Dans ce contexte, nous continuerons d'étudier la question des retombées en tenant compte des travaux du FMI.

Tel que convenu à Los Cabos, les évaluations continueront d'appartenir au pays-membre et d'être menées par ceux-ci, et se fonderont sur un principe rigoureux selon lequel les sociétés doivent « se conformer ou s'expliquer ». Un solide processus d'examen par les pairs demeurera un élément central de nos évaluations de l'imputabilité, et nous produirons un rapport annuel sur nos progrès.

Les organisations internationales, dirigées par le FMI et l'OCDE, évalueront l'incidence de nos mesures sur le PIB jusqu'en 2018, et analyseront régulièrement les écarts à combler pour obtenir une croissance forte, durable et équilibrée. De plus, elles contribueront au processus d'examen par les pairs.

Nous évaluerons nos stratégies afin de veiller à ce qu'elles demeurent une réponse appropriée à la conjoncture économique.

À cette fin, nos ministres des Finances et gouverneurs de banque centrale nous feront rapport sur :

- les progrès accomplis quant à la mise en œuvre de nos stratégies de croissance;
- les progrès accomplis en ce qui concerne la Déclaration de Sydney;
- une évaluation visant à déterminer si le G-20 est en voie de parvenir à une croissance forte, durable et équilibrée.

De plus amples renseignements sur la manière dont notre cadre d'imputabilité s'appliquera à nos stratégies de croissance se trouvent dans une annexe au communiqué des dirigeants.